

Argumenter son projet professionnel (Préparer l'épreuve d'entretien)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H0MSE0g

Présentation

Les enseignements et savoirs associés dispensés portent essentiellement sur le travail des dimensions savoir-faire et savoir être :

- travail avec les étudiants de l'aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation ;
- développement de leur capacité professionnelle à se comporter en situation d'enseignement et dans le cadre de la vie scolaire, en promouvant et faisant partager les valeurs de la république et les exigences du service public.

Pour préparer l'épreuve du concours, elle consiste aussi à développer la capacité de l'étudiant à présenter en cinq minutes maximum, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger, et à répondre aux questions que pourrait lui poser un jury et à répondre dans les conditions et le cadre temporel imparti.

Objectifs

Cet enseignement vise à préparer la seconde épreuve d'admission du nouveau concours de Capes/Cafep de sciences économiques et sociales (article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021).

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Le candidat doit présenter des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, porte sur deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Évaluation

Première session : note oral blanc devant la classe.

Deuxième session : oral ou écrit de rattrapage.

Contact(s)

> Fabrice Millet

Responsable pédagogique
fmillet@parisnanterre.fr

> Raphael Rouyer

Responsable pédagogique
rrouyer@parisnanterre.fr